LES RÉPERCUSSIONS D'UN ÉCHANGE DE TERRAINS SUR LA BIODIVERSITÉ ET L'INTÉGRITÉ ÉCOLOGIQUE DU PARC NATIONAL DU MONT-ORFORD

209 **DM24**

Les répercussions d'un échange de terrains sur la biodiversité et l'intégrité écologique du parc national du Mont-Orford

Mont-Orford **6211-20-001**

Soumis par: Robert Dezainde

Nombre de pages: 3 (avec la page couverture)

Je soumet ce mémoire à titre personnel, étant un résident d'Orford qui ne désire pas voir le Mont-Orford amputé d'une partie de son territoire pour satisfaire les besoins d'un développeur immobilier. Il ne faut pas toucher à sa biodiversité et à son intégrité écologique.

Je crois que le mandat de la commission est beaucoup trop restreint car seuls quelques spécialistes peuvent vraiment apporter une argumentation plausible dans des domaines aussi spécialisés que la biodiversité et l'écologie. Votre réflexion devra aussi tenir compte des opposants au projet qui ne veulent tout simplement pas que l'on touche à l'intégrité physique du parc national en autorisant un dévepoppement immobilier à l'intérieur de ses frontières existantes, et ainsi créer un précédent pour l'ensemble des parcs nationaux du Québec.

Mont-Orford Inc. menace de cesser l'exploitation de la pente de ski si on lui refuse l'échange de terrain. Dans le futur, il pourra toujours faire ce genre de menace pour obtenir des gouvernements des concessions pour son dévepoppement immobilier.

Un fois son développement immobilier réalisé et que l'exploitation de la pente de ski ne sera plus rentable il se retirera de cette activité, avec la satisfaction d'avoir réalisé d'énormes profits avec la vente des condos. Mais, le mal sera fait avec la construction de résidences à la base d'une des plus belles montagnes du Québec.

De ma maison, je peux admirer toute la splendeur du Mont-Orford. Malheureusement à chaque année elle est de plus en plus dépouillée de sa forêt pour faire place à des pistes de ski. C'est tout un panorama qui fait la fierté de notre région qui est en train de disparaitre. Sans compter tous les problèmes d'érosion que ceci entraine.

Je dit non à cet échance de terrain qui n'est de toute façon pas nécessaire au développent immobilier de Mont-Orford Inc. Le désir de cette compagnie est de mettre la mains sur du "prime land"pour

augmenter la valeur de ses condos. C'est une opération purement mercantile faite au détriment de notre milieu naturel et qui va à l'encontre de la nouvelle politique du développement durable du Gouvernement Charest.